



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole Maternelle Les Hauts de Saint Nicolas
Rue Pasteur
95130 Le Plessis-Bouchard

Procès-Verbal de la réunion du 2^{ème} Conseil d'école du mardi 18 mars 2025

Le conseil d'école s'est réuni le 18/03/2025 à 18h00 à l'école.

Personnes présentes :

Madame Mir, Directrice
Mesdames Derveaux, Tapinoy et Jacquiau, Enseignantes
Madame Karine Evrard, ATSEM
Monsieur Lambert-Motte, Maire
Madame Nespoulous, Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et périscolaires
Monsieur Wyntein, responsable du pôle éducation
Mesdames Reis, Silva, Parents d'élèves élus (titulaires et suppléantes)

Personnes excusées :

Madame Dulimon, l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Rappel de l'ordre du jour :

Partie école :

- o Carnets de réussites
- o Elèves de GS : bilan PUES, répartition des élèves dans les écoles élémentaires, fiches navettes.
- o Coopérative scolaire
- o Prévisions des effectifs 2024/2025
- o Projets et événements

Partie mairie :

- o Sécurité : deuxième exercice PPMS et incendie
- o Point sur les travaux réalisés, en cours ou à programmer
- o Entretien des locaux le mercredi

Rappel : le Conseil d'Ecole donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et aborde les questions collectives et non les situations individuelles d'enseignant, d'Atsem ou d'élève.

A. PARTIE ECOLE

I. Carnet de réussites

Depuis les programmes de 2015, le livret de compétences a été remplacé par un carnet de réussites qui met en avant les compétences des enfants (réussites). C'est ce qui est appelé l'évaluation positive.

L'équipe pédagogique a mis en place ce carnet de réussites en ligne via Edumooov, en donnant un accès avec mot de passe à chaque famille. Les élèves de petite section ont un seul bilan à l'année.

Les réussites des enfants sont matérialisées par « réussit souvent » ou « commence à réussir ».

Les enseignants, échangent régulièrement avec les parents au sujet de leurs difficultés. Ils mettent en place des activités pour les enfants qui n'atteignent pas une compétence. C'est la différenciation en classe ou les activités pédagogiques complémentaires durant le temps du midi.

Nous invitons les parents qui ont besoin d'éclaircissements sur le travail de leurs enfants à contacter l'enseignant pour un rendez-vous individuel.

Concernant les points d'évaluations : La synthèse des acquis scolaires de l'élève, volontairement brève, est renseignée à partir du suivi des apprentissages réalisé en situation ordinaire, tout au long de l'année, par l'enseignant. Elle mentionne ce que l'élève sait faire et indique le cas échéant ses besoins à prendre en compte pour l'aider au mieux dans la suite de son parcours scolaire. L'établissement de cette synthèse relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du cycle. Sur le carnet de réussites on ne fait apparaître que les compétences acquises ou en cours d'acquisition. Au sein même d'une classe, il n'y a pas le même nombre de compétences qui apparaissent (liberté pédagogique).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

II. Élèves de GS : Bilan pues et répartition des élèves dans les écoles élémentaires, fiches navettes

1) Bilan Pour Une Entrée Sécurisée en CP

Cette année les évaluations ont été passées plus tôt que l'an passé (décembre). L'équipe pédagogique trouve que cela arrive trop tôt dans l'année scolaire.

L'item écriture est celui qui a été le plus échoué du fait que le mot demandé soit en écriture cursive. Dans l'ensemble les résultats sont bons.

2) Répartition des élèves de GS dans les 2 écoles élémentaires

La date n'est pas encore connue précisément mais habituellement cette information est donnée aux parents aux alentours de début-mai. Cette répartition est le fruit de plusieurs concertations dont le critère principal est le bien-être des enfants, des classes hétérogènes et la non-séparation des fratries en élémentaire :

-d'abord il va y avoir une concertation entre les enseignantes de GS de l'école Les Hauts de Saint Nicolas qui répartissent les enfants en fonction des niveaux scolaires, du sexe, de l'âge, des comportements, des affinités des enfants (...).

-puis il y a une concertation entre les enseignantes de GS des Hauts de Saint Nicolas et les enseignantes de GS de l'école maternelle Anne Frank.

-ensuite il y a une liaison GS/CP et une concertation entre les enseignants de GS des Hauts de Saint Nicolas, Anne Frank et les enseignants de CP des écoles élémentaires Frédéric Gaillardet et Saint Exupéry.

-enfin les directeurs des 2 écoles élémentaires communiquent aux écoles maternelles les convocations pour l'inscription des enfants de GS en élémentaire qui sont données aux parents au mois de mai via les cahiers de liaison.

3) Fiches navettes

Les fiches navettes qui matérialisent le passage des élèves dans l'année supérieure vont être distribuées le 12 mai et doivent revenir signées pour le 26 mai maximum.

III. Coopérative scolaire

Le montant de la coopérative en mars 2025 est de : 2542,70 €.

Le premier appel aux dons des parents a été de 1595€. Le deuxième appel est en cours.

La commande des photos individuelles de décembre a permis à l'école de gagner : 602,71 €.

Chaque classe utilise sa coopérative pour acheter des jeux, des albums, du matériel (activités manuelles) pour les projets qui complète la dotation de la Municipalité pour acheter les fournitures scolaires.

Quelques dépenses ont été faites pour l'école notamment :

- Du matériel pédagogique pour les classes et pour les TNI,

- Des livres pour la bibliothèque de l'école,

- Des décorations de Noël pour l'école,

- Les spectacles ou sorties en direction des enfants : complément de la participation des familles...

IV. Prévisions des effectifs 2025/2026

1) Les MS et GS de 2024/2025

Les effectifs de cette année sont bas : 4 élèves supplémentaires sont arrivés depuis la rentrée de septembre, il y a eu 3 radiations.

Prévisions pour l'année prochaine (montée de niveau des élèves) :

MS 35

GS 26

Nous allons sonder les parents pour savoir si certains ont le projet de déménager et ne pas fréquenter l'école pour 2025/2026 (sondage début mai).

2) Effectifs des PS

L'école a une capacité d'accueil de 35 places en PS (dortoir) : 35 inscriptions sont donc prévues pour la rentrée prochaine incluant celles issues du secteur intermédiaire. La commission de dérogations aura lieu le 10 avril.

V. Projets et évènements

Voici les projets en cours de réalisation ou à venir :

1) Carnaval : le bal des enfants

Afin de fêter l'arrivée des beaux-jours, nous avons organisé un carnaval le vendredi 14 mars.

A cette occasion, les enfants sont venus déguisés et une compagnie, « Kid Campagnol », s'est chargée de mener le bal. Un petit goûter a été organisé en fin de journée pour toutes les classes.

2) Animation Lego

Un atelier Lego « Marchande et Restaurant » aura lieu le vendredi 16 mai. Grâce à cette animation, les enfants sont encouragés à jouer et à collaborer pendant qu'ils construisent divers aliments et apprennent à trier, compter, faire correspondre et modeler. Les briques uniques et colorées, ainsi que les cartes de menu et de recettes, inspirent le langage et les jeux de rôle autour des
Ecole Maternelle Publique Les Hauts de Saint Nicolas – Circonscription d'Ermont



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

restaurants, des boutiques et des besoins des gens. Les enfants vont naturellement pratiquer les mathématiques de base grâce à cette animation.

3) Sortie bois de Boissy PS et PSMS

Les classes de PS et PSMS iront au bois de Boissy en mai/juin pour effectuer un rallye photos.

4) Médiathèque

Les classes de PS, PSMS et MSGS feront une deuxième sortie-découverte à la Médiathèque du Plessis-Bouchard au mois de mai-juin (dates à reconfrmer).

Nous aimerions que nos élèves y écoutent la lecture d'albums autour de la Ferme et y découvrent les kamishibaïs (théâtre japonais qui permet de raconter des histoires).

5) Photographe

Les photos de classe auront lieu le mardi 20 mai au matin. Ce sera également l'occasion, pour les enfants absents lors de la photo individuelle, de faire un rattrapage.

C'est l'ancien photographe qui viendra à l'école avec le même procédé de commande et livraison des photos.

Les enseignants sont ravis de la facilité de procédure (commande sur internet sans manipulation de chèques et espèces) ainsi que pour les parents.

Nous pensons poursuivre avec ce photographe l'année prochaine.

6) Sortie de fin d'année

Pour rappel, l'organisation et la participation aux sorties pédagogiques relèvent de la liberté pédagogique de l'enseignant et non pas des obligations de service. Les sorties ne se conçoivent qu'à la seule initiative du (ou des) enseignant(s) concerné(s).

L'école organise une sortie à la Ferme d'Ecancourt avec les 4 classes (le lundi 28 avril 2025).

L'an passé, nous avons pu réserver, des cars à un tarif convenable par le biais de la mairie.

7) Projet musique

Au mois de décembre, la chorale des classes de PS-MS et MSGS 1 et 2 s'est déroulée à l'école. Une nouvelle chorale des 3 classes devrait être organisée en journée d'ici la fin de l'année à l'école pour la fête de la musique. La classe des PS sera spectatrice.

8) Rencontre sportive

Une rencontre d'athlétisme avec les 2 écoles maternelles du Plessis Bouchard aura lieu au gymnase Alexopoulos les 19 et 20 juin. Les 4 classes s'entraînent actuellement durant les activités de motricité.

9) ½ Journée récréative :

Organisée et financée par l'AIPE vendredi 27 juin sur le temps scolaire. Une demande de matériel sera faite à la mairie.

B. PARTIE MAIRIE

I. Ecole et mairie : locaux et cadre de vie

1) Sécurité

Date du deuxième exercice d'évacuation

Le deuxième exercice d'évacuation se déroulera en mai. Il a été programmé mais ni les enseignants ni les élèves n'en connaissent la date et l'heure. Il a vocation à tester les réflexes des adultes et des enfants en situation inopinée.

L'objectif est d'évacuer toute l'école le plus rapidement possible et de mettre les enfants en sécurité.

Date du deuxième exercice PPMS

Un deuxième exercice PPMS s'est déroulé le lundi 3 février. Il s'agissait d'une « Mise à l'abri ». Il a permis de faire le point. Des mallettes PPMS complètes ont été commandées et livrées pour chaque classe.

Le but serait de faire intervenir les pompiers afin d'être mieux guidés pour savoir comment mettre en place la mise à l'abri car la configuration de l'école reste compliquée. Cela permettra d'avoir l'avis de professionnels, ainsi que celui de M. Etoundi, chef de la Police Municipale et M. Chea, D.D.E.N.

2) Point Travaux

Effectués : Divers travaux ont été effectués pour entretenir l'école. Les WC adulte ont été changés du côté des classes 3 et 4. Une demande d'intervention a été faite pour le volet d'un velux qui dysfonctionne dans la classe 1.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A programmer : En attente des travaux prévus dans le budget investissement (peinture classe 4, les velux sont changés progressivement). L'école réfléchit à un aménagement de la cour avec de nouveaux jeux pour les enfants, ceux présents datant de 1998. La demande de changement pour les structures jeux de la cour a été transmise, l'arbitrage aura lieu en avril.

3) Subvention Projets Educatifs Ecole

Dans le cadre des Projets Educatifs Ecole (PEE), une subvention de 336€ (4€ par élève) a été attribuée à l'école pour l'achat de SmartGames. L'acquisition de jeux SmartGames permettrait d'offrir aux enfants de notre école maternelle une variété de défis adaptés à leur âge et à leurs capacités. Ces jeux, conçus par des experts, sont des outils pédagogiques reconnus pour leur efficacité dans le développement des compétences cognitives.

4) Entretien des locaux le mercredi

Nous avons constaté que les espaces utilisés ne font plus l'objet d'un ménage le mercredi, alors même que le centre de loisirs y accueille des enfants sur le temps scolaire. Cette situation pose des questions en termes d'hygiène et de conditions d'accueil des élèves le jeudi matin.

Une réunion de mise au point a eu lieu lundi 17 mars. Un bon de commandes spéciales pour les écoles qui ont centre de loisirs dans leurs locaux le mercredi a été fait.

II. Questions des parents d'élèves

Les parents d'élèves ont souhaité ajouter ce point à l'ordre du jour :

"Il semblerait que les repas à la cantine soient rationnés, régulièrement l'entrée n'est pas servie ou le morceau de pain".

Sur le menu, ce qui est souligné est uniquement pour les adultes.

En mars/avril, tout a été changé pour une meilleure lecture du menu. Un grammage par enfant est prévu officiellement. Une application « So happy » est en cours de développement.

Au Plessis-Bouchard, le 18 mars 2025.

La secrétaire de séance
Mme Jacquiau

La directrice
Présidente du Conseil d'école
Mme Nawale Mir